



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Gestionnaire de paie de niveau 5 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Comptables de cabinets ou d'entreprises voulant se spécialiser dans la paie
- Juristes en droit social voulant se spécialiser dans la paie

Pré requis :

Formation initiale économique et sociale

Objectifs du programme de formation

- Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie
 Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
 Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
 Traiter les informations impactant la rémunération nette
- 2. Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ Contrôler les données issues du traitement de la paie

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 volets :

- 1. 6 parcours de e-learning comprenant au total 178 vidéos de formation et 124 bulletins de paie à travailler.
- 2. 6 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
- 3. Etude et test final d'1 livre sous format numérique (Fiches de gestion de la paie) qui complète les parcours de formation.
- 4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours, avec un consultant spécialisé en formation.
- 5. Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.

Contenu du programme

Bloc 1 Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

4 parcours de e-learning:

- Je me forme au droit social Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère les dossiers du personnel Télécharger le parcours (PDF)
- J'administre la fonction personnel <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- Je réalise les missions quotidiennes d'un service RH Télécharger le parcours (PDF)

Bloc 2 Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

2 parcours de e-learning:

- J'établis des bulletins de paie Télécharger le parcours (PDF)
- Je découvre les logiciels de paie <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>

Livre Fiches de gestion de la paie, Editions Ellipses

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Préparation au passage de l'examen du Titre professionnel Gestionnaire de paie. Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir tous les détails de cette formation RNCP sur : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37948/

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning: 128 H

Heures de tests de connaissances : 7 H Etude du livre numérique : 40 H Temps d'accompagnement : 6 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes

et études des corrections : 15 H

Temps total de formation: 196 H

DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION: 12 mois

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : <u>Demander les conditions de partenariat</u> – <u>commercial@forces.fr</u>

Particulier ou entreprise : Demander un devis

3 470 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur <u>pedagogie@laformationpourtous.com</u> (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- I'AGEFIPH: www.agefiph.fr 0 800 11 10 09 et la page de son site web spécialement dédiée à la formation: https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

WWW.FORCES-LMS.COM

Email: commercial@forces.fr